

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 mai 2011

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3758-2011, Phase 2.

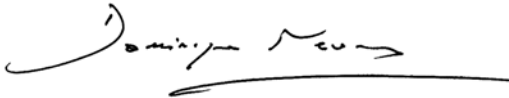
Cause annuelle de *Gazifère inc.* : Phase 2 – Rapport annuel 2010.

**Demande de renseignement no.1 à *Gazifère inc.* par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à *Gazifère inc.* de la part de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.



**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
**DOSSIER R-3758-2011, PHASE 2**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1**  
**À GAZIFÈRE INC.**

**PAR**  
**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)**  
**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**  
**(AQLPA)**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1***

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 4, Section 1.2 *Thermostats programmables (achat, location et communautaire)* :

*le volet communautaire affiche un résultat de 50% des objectifs initiaux et ce, malgré de nombreux efforts promotionnels*

**Demandes :**

- a) Quels efforts promotionnels visaient spécifiquement le milieu communautaire ?
- b) Pourquoi n'avoir pas, pour ce programme, réaliser d'efforts promotionnels auprès du milieu communautaire aussi intenses que ceux effectués pour la Trousse d'économie d'eau chaude (Voir : **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, pages 3-4, Section 1.1).
- b) Devant ce faible taux de résultat, quel est l'état de vos réflexions quant aux correctifs à apporter à terme ?

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2***

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 5, Section 1.2 *Thermostats programmables (achat, location et communautaire)* :

*Veillez noter toutefois que Gazifère a pris les dispositions nécessaires afin que son offre d'installation d'un thermostat programmable subisse le moins possible les répercussions de ce changement organisationnel dans l'avenir.*

**Demande :**

- a) Quelles sont ces dispositions ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3**

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, pages 5-6, Section 1.3 *Récupérateur de chaleur des eaux de douche* :

*Pour ce programme, Gazifère a obtenu un taux de participation de 40 % des objectifs initiaux, et ce, malgré de nombreux efforts promotionnels*

**Demandes :**

- a) En quoi a consisté l'activité promotionnelle de *Présentation du programme aux constructeurs d'habitation de la région par le conseiller en développement de marchés secteur résidentiel de Gazifère. (Rappel de l'offre, remise d'un encart promotionnel)* ? S'agit-il une réunion portant exclusivement sur ce thème ? d'une réunion plus large ? d'un stand dans un congrès ? Veuillez déposer la présentation.
- b) Suite au faible succès de ce programme depuis 2008, comment *Gazifère inc.* identifie-t-elle, à terme, les changements qui devraient être apportés afin de surmonter les barrières identifiées ?
- c) Un lien est-il présentement fait (via l'AEE ou autrement) entre les clients qui bénéficient des programmes *Novoclimat, Rénoclimat et Éconologis* et l'offre du présent programme ? Cela est-il envisagé ?
- d) En quoi consiste l'entente avec le fournisseur du système et un entrepreneur en plomberie de la région ainsi que *Gazifère* a déjà élaboré une offre d'installation dite « clé en main » dont vous faites état en page 6? L'offre d'installation dite « clé en main » est-elle incluse ou distincte de l'entente avec le fournisseur du système et l'entrepreneur en plomberie ? Veuillez expliquer. Veuillez spécifier les dates en 2010 où ces démarches ont commencé à être disponibles aux clients.
- e) Y a-t-il une amélioration qui se reflète aux résultats de ce programme depuis l'offre d'installation dite « clé en main » et l'entente avec le fournisseur du système et l'entrepreneur en plomberie ? Si oui, veuillez préciser en quoi.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4**

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 6, Section 1.4 *Chauffe-eau instantané (propriétaire et location)*. Gazifère a obtenu un taux de participation de 164 % des objectifs initiaux dans ce programme du PGEE.

**Demandes :**

- a) Devant le succès inattendu du *Programme de chauffe-eau instantané* du PGEE, *Gazifère inc.* considère-t-elle rétablir ce programme (aujourd'hui aboli) ?
- b) Si votre réponse à (a) est positive, veuillez préciser les modalités et dates envisagées de rétablissement de ce programme.
- c) Si votre réponse à (b) est négative, veuillez justifier ce non rétablissement.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5**

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 7, Section 1.5 *Chaudière à efficacité supérieure (achat et location)* : au volet achat, les résultats atteints dans ce programme du PGEE sont de 1200 % de la prévision.

**Demandes :**

- a) Le taux d'opportunité de 21% sera-t-il réévalué (ou les modalités du programme changées) suite au succès phénoménal du programme *Chaudière à efficacité supérieure* de son PGEE ?
- b) Si votre réponse à (a) est positive, veuillez préciser vos intentions.
- c) Si votre réponse à (a) est négative, veuillez justifier la pertinence de maintenir un taux d'opportunité de seulement 21 % ou de maintenir les modalités du programme inchangées.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6**

**Référence :** **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 8, Section 1.5 *Chaudière à efficacité supérieure (achat et location)* : volet location.

**Demandes :**

- a) Comment expliquez-vous l'absence totale de participant au volet location ?
- b) Devant cette absence de résultat, quel est l'état de vos réflexions quant aux correctifs à apporter à terme au volet location ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7**

**Référence :** **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 7, Section 1.6 *Aide financière à la rénovation - Coopératives d'habitation et organismes à vocation sociocommunautaire* :

**Demandes :**

- a) En page 8, vous indiquez avoir *présenté le programme « aux membres » de Coopératives d'habitation et organismes à vocation sociocommunautaire*. Or, cette démarche promotionnelle n'est pas listée aux encadrés des pages 7 et 8. Veuillez expliquer en précisant la date ou les dates de cette présentation.
- b) Suite au faible succès de ce programme, comment *Gazifère inc.* identifie-t-elle, à terme, les changements qui devraient être apportés afin de surmonter les barrières identifiées ?
- c) Un lien est-il présentement fait (via l'AEE ou autrement) entre les clients admissibles qui bénéficient des programmes *Rénoclimat* et *Éconologis* et l'offre du présent programme ? Cela est-il envisagé ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-8**

**Référence :** **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, page 9, Section 2.2 *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments* :

*Gazifère a atteint 100% de ses objectifs de participation et 423% de ses économies d'énergie. Le budget prévu pour ce programme a quant à lui été dépassé de 300%.*

*Ces résultats s'expliquent par le fait que les mesures implantées par les participants ont généré plus d'économies d'énergie que prévu selon le cas-type qu'utilise Gazifère aux fins de ses projections.*

**Demande :**

- a) Veuillez confirmer que le cas-type a été revu (ou le sera) et à partir de quelle date aux fins des prévisions.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-9**

**Référence : GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3752-2011, Phase 2, Pièce B-0039, GI-18, Document 1, pages 9 et suiv., texte inséré sous divers programmes du marché affaires :

*Veillez noter toutefois que Gazifère a fait l'envoi à diverses associations professionnelles d'un guide promotionnel résumant l'offre en efficacité énergétique de Gazifère dans le marché commercial et institutionnel au courant de l'année 2010.*

*Gazifère est d'avis que cet envoi favorisera la promotion des nouveaux programmes et des nouvelles possibilités de location d'équipement qui sont encore peu connus de la clientèle.*

**Demande :**

- a) Veuillez déposer ce guide.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-10**

**Référence :** GAZIFÈRE INC., Dossier R-3752-2011, Phase 1, Pièce B-0016, GI-10, Document 1.1, page 1.

**Demandes :**

- a) Une baisse de volumes de ventes de gaz est constatée entre 2009 et 2010 pour le secteur résidentiel et pour le secteur commercial. Comment *Gazifère inc.* explique-t-elle ces baisses?
- b) Quelle est la part de ces baisses attribuables aux résultats du PGEÉ et d'autres programmes d'efficacité énergétique applicables aux clients de *Gazifère inc.* (dont les programmes de l'AEE) ? Si possible, veuillez distinguer les types de programmes dans votre réponse.
- c) *Gazifère inc.* envisagerait-elle de déposer annuellement une ventilation de sa prévision de ventes (ou de sa prévision de la demande) permettant d'identifier la part de la réduction de ses ventes (ou de la demande) provenant des programmes d'efficacité énergétique ? Note : Hydro-Québec Distribution effectue une telle ventilation notamment dans ses plans d'approvisionnement.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-11**

**Référence :** GAZIFÈRE INC., Dossier R-3752-2011, Phase 1, Pièce B-0030, GI-13, Document 1.1, page 1 (tableau).

**Préambule :** Il est surprenant que, systématiquement, les résultats annuels soient exactement de 100 % de ce qui est décrit comme ayant antérieurement été planifié.

**Demandes :**

- a) Quelle est la date de réalisation de la planification du nombre de chacune des 6 tâches d'entretien préventif décrites au tableau ?
- b) Subséquemment à la date que vous avez indiquée en réponse à (a), cette planification est-elle modifiée au fur et à mesure de l'écoulement de l'année afin de s'adapter aux résultats réels ? Si oui, veuillez préciser les dates de ces modifications, leur déclencheur et leurs modalités de réalisation.
- c) Veuillez confirmer ce que représente chacun de ces nombres de cette planification et des résultats du tableau, et ce pour chacune des 6 tâches dont la tâche de régulation.



- d)** Qui réalise cette planification décrite en (a) et (b) ?
- e)** Après de qui et de quelle unité de *Gazifère inc.* cette planification décrite en (a) et (b) est-elle déposée ?
- f)** Veuillez déposer un document de *Gazifère inc.* portant la date décrite en (a) et contenant ladite planification pour 2010. Si vous ne déposez pas ce document, veuillez expliquer pourquoi.
- g)** Veuillez similairement déposer, s'il en existe, tout document existant de *Gazifère inc.* portant une date décrite en (b) et modifiant cette planification pour 2010. Si vous ne déposez pas de tel document, veuillez expliquer pourquoi.
- h)** De quelle manière les planifications décrites en (a) et (b) sont-elles publiées ?
- i)** Nous n'avons pas trouvé de telle planification au dossier R-3724-2010. Veuillez indiquer le cas échéant, à quelle pièce dudit dossier cette planification se trouve.
- j)** Outre le dossier R-3724-2010, cette planification avait-elle été déposée administrativement auprès de la Régie ? Si oui, veuillez préciser où, à quelle date et dans quelles circonstances.
- k)** Outre les deux sous-questions qui précèdent, cette planification était-elle disponible ailleurs ? Si oui, veuillez préciser où, à quelle date et dans quelles circonstances.
- l)** Vu les réponses de *Gazifère inc.* à l'ensemble des sous-questions de la présente question, comment faisons-nous pour savoir que la planification n'a pas été modifiée au fur et à mesure de la disponibilité des résultats ?
-